

[Text]

**Senator Lucier:** Mr. Johnston, I was very pleased that, in your brief, you also made a distinction between the people of Yellowknife and the people of Pelly Bay, let alone the people of Yellowknife and the people of Toronto. This tax is unfair to the people of Yellowknife, since they will be paying more because they are northerners. However, imagine the plight of the people of Pelly Bay who, as you point out, have a cost of living that is 130 per cent more than it is in some parts of Southern Ontario. Therefore they will be paying the GST on extra items that other Canadians will not have to pay. Mr. Johnston, do you see it that way as well?

**Mr. Johnston:** Yes, I definitely do. I think I made mention of that somewhere in my brief. I stated that we have communities where the cost of living is 140 per cent more than, say, Edmonton. We here in Yellowknife have a cost of living which is 40 per cent higher than that of Edmonton. However, if you went north of here, you would not have any trouble finding communities with a cost of living 150 per cent more than the cost of living in Edmonton. Therefore, we figured that the 140 per cent figure was a good average for the north, outside of the biggest communities.

**Senator Lucier:** However, Mr. Johnston, as you point out, the largest percentage of that increase will be for freight. Therefore, while the price of a peanut butter sandwich may be the same in Edmonton as it will be in Pelly Bay, ordinarily any difference in the cost is because of freight charges. Therefore northerners will be charged GST on food. In other words, if they eat, they will be paying more GST. Do you agree with that?

**Mr. Johnston:** Yes we do, because the people in the north must pay to have their food flown in. I would mention that in some settlements there is some allowance made for flying liquor into that settlement. However, there is no allowance made for flying milk into settlements.

**Senator Lucier:** I would suggest that no more allowances will be made because the freight charges themselves will be subject to GST. I would like to stress the point that northerners will be unfairly treated under this tax because we will be taxed more than the people who live in Southern Canada because the tax will be on the freight charges that are levied in order to have the goods flown up here to the north. We do not make shoes in the Northwest Territories or in the Yukon. They are made in Toronto and shipped up here. Therefore we will be paying on the shipping. Therefore this tax will be unfair to us in that we will be paying more because of the freight.

**Mr. Johnston:** It follows through, senator, any time there is a rise in taxes. In other words, if the price of gasoline increases by 2 cents per litre across Canada, it also increases by 2 cents a litre in the north. However, the transportation required to

[Traduction]

aura bien sûr aucun allègement prévu pour les résidents de localités situées dans le Nord.

**Le sénateur Lucier:** Monsieur Johnston, je suis très heureux que vous ayez, dans votre mémoire, fait une distinction entre les habitants de Yellowknife et ceux de Pelly Bay, sans parler des gens de Yellowknife par rapport aux Torontois. La taxe est injuste pour les habitants de Yellowknife, car ils paieront plus du simple fait qu'ils vivent dans le Nord. Mais songez au sort des habitants de Pelly Bay qui, comme vous l'avez dit, doivent composer avec un coût de la vie qui est de 130 p. 100 supérieur à ce qu'il est dans certaines régions du sud de l'Ontario. Ils devront payer la TPS sur des articles que d'autres Canadiens n'achètent même pas. Monsieur Johnston, voyez-vous les choses du même oeil que moi?

**M. Johnston:** Oui, parfaitement. Je pense d'ailleurs en avoir fait état quelque part dans mon mémoire. J'ai dit qu'il y a chez nous des localités où le coût de la vie est supérieur de 140 p. 100 à celui à Edmonton, par exemple. À Yellowknife, le coût de la vie est supérieur de 40 p. 100 à celui à Edmonton. Cependant, au nord d'ici, vous n'auriez aucun mal à trouver des localités où le coût de la vie est supérieur de 150 p. 100 à celui d'Edmonton. À l'exception des localités relativement importantes, nous avons pensé que ce chiffre de 140 p. 100 était une bonne moyenne pour le Nord.

**Le sénateur Lucier:** Vous avez cependant dit, monsieur Johnston, que le gros de cette augmentation correspond au fret. C'est pourquoi bien que le prix d'un sandwich au beurre d'arachide puisse très bien être le même à Edmonton qu'à Pelly Bay, si différence il y a, dans le coût, c'est à cause des frais de transport. Les résidents du Nord paieront donc la TPS sur les produits alimentaires qu'ils achètent. En d'autres termes, s'ils mangent, ils paieront plus au titre de la TPS. Êtes-vous d'accord avec moi là-dessus?

**M. Johnston:** Oui, car les habitants du Nord doivent payer pour que les produits alimentaires viennent jusqu'à eux. Je préciserais que, dans certains établissements, l'on prend des dispositions pour faire venir des boissons alcoolisées par avion. Mais il n'en va pas de même pour faire venir du lait dans ces mêmes établissements.

**Le sénateur Lucier:** Je pense que ces dispositions vont être appelées à disparaître, car les frais de transport eux-mêmes seront assujettis à la TPS. Je tiens à souligner que les résidents du Nord se verront accorder un traitement injuste en vertu de cette taxe car nous devons payer plus de taxes que les résidents du sud du pays, étant donné que la TPS s'appliquera aux frais de transport qui sont perçus pour livrer les produits jusqu'ici. Nous ne fabriquons pas de chaussures dans les Territoires du Nord-Ouest ni au Yukon. Les chaussures sont faites à Toronto et elles nous sont envoyées. Nous allons donc payer la taxe sur les coûts d'expédition. Cette taxe sera donc injuste pour nous: en effet, nous paierons plus, parce qu'il faudra que les produits soient transportés sur de plus longues distances.

**M. Johnston:** Sénateur, il en est de même chaque fois qu'il y a une augmentation de taxes. Si le prix de l'essence augmente de 2c. du litre au Canada, il augmente de 2c. du litre dans le Nord. Cependant, il faut que ce litre d'essence parvienne jusqu'aux Territoires, et les frais de transport augmentent eux